

C.R.I.C. N° 86 (2019-2020)

2e session de la 11e législature

PARLEMENT WALLON

SESSION 2019-2020

COMPTE RENDU INTÉGRAL

Séance publique de commission*

Commission chargée de questions européennes

Jeudi 13 février 2020

*Application de l'art. 162 du règlement

SOMMAIRE

<i>Ouverture de la séance</i>	1
<i>Organisation des travaux</i>	1
<i>Accord de libre-échange entre l'Union européenne et le MERCOSUR – Auditions ;</i>	
<i>Accord de libre-échange de l'Union européenne ;</i>	
<i>Brexit ;</i>	
<i>Semestre européen</i>	
Intervenants : M. le Président, M. Desquesnes, Mme Ryckmans, MM. Cornillie, Mugemangango, Mme Grovonius, MM. Antoine, Evrard.....	1
<i>Liste des intervenants</i>	15
<i>Abréviations courantes</i>	16

COMMISSION CHARGÉE DE QUESTIONS EUROPÉENNES

Présidence de M. Marcourt, Président

OUVERTURE DE LA SÉANCE

- La séance est ouverte à 14 heures 7 minutes.

M. le Président. - La séance est ouverte.

Excusez-moi de mon retard.

Il me revient tout d'abord d'excuser nos collègues du Parlement européen, associés à nos travaux, qui m'ont fait part de leur impossibilité de participer à la réunion.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Accord de libre-échange entre l'Union européenne et le MERCOSUR – Auditions

Accords de libre-échange de l'Union européenne

Brexit

Semestre européen

M. le Président. - L'ordre du jour appelle un échange de vues concernant les auditions à mener sur l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le MERCOSUR.

Nous aborderons également les accords de libre-échange de l'Union européenne, le Brexit ainsi que le Semestre européen.

J'ouvre la discussion. Qui souhaite intervenir ?

La parole est à M. Desquesnes.

M. Desquesnes (cdH). - Monsieur le Président, nous avons sollicité la tenue de cette Commission chargée de questions européennes pour revenir sur le dossier MERCOSUR. On a voté à l'unanimité une motion voici quelques semaines au sein de notre assemblée plénière. Les mots mêmes de notre texte adopté disent que, en l'état, nous nous opposons au traité MERCOSUR.

Tout le monde est bien conscient que 2020 sera une année particulièrement importante sur l'évolution que l'on espère ou que l'on peut espérer de ce traité. D'une façon ou d'une autre, notre Parlement sera confronté à de nouvelles discussions sur le sujet dans les prochains mois. La position que nous prenons n'est pas isolée en

Europe ; le Parlement autrichien et d'autres chefs d'État ou de gouvernement se sont exprimés dans ce sens.

On sait qu'à un moment donné, la pression peut être forte sur une assemblée comme la nôtre. Je ne rappellerai pas les différents épisodes du CETA. Si nous avons pu tenir la pression par rapport aux différents enjeux et impacts auxquels nous devons faire face, c'est parce que nous avons eu l'occasion de rentrer en profondeur dans le dossier, rencontrer à la fois des opposants, mais aussi des défenseurs de ce type de traité, qu'il y a eu de vrais échanges et que finalement le travail de notre assemblée a été reconnu comme un travail de fond. Il a permis ensuite à l'Exécutif de l'époque de peser dans le cours des discussions.

Sur le CETA, une vingtaine d'auditions ont été réalisées ; ce n'est pas le seul traité sur lequel notre assemblée, sous la précédente législature, a eu l'occasion de travailler, en réalisant toute une série d'autres auditions. Je pense notamment au TISA, au TTIP – où une quinzaine d'auditions ont été réalisées – ou encore au traité, dont on vient de parler en aparté avant que vous n'arriviez, Monsieur le Président, qui est l'accord entre l'Union européenne et le Vietnam, qui a fait l'objet, aujourd'hui, d'un vote au Parlement et sur lequel nous avons déjà réalisé une dizaine d'auditions, sans compter encore les discussions à propos du traité concernant l'Europe et les pays andins, Colombie, Pérou et Équateur. Une vingtaine d'auditions avaient été réalisées, à cette époque.

Par ailleurs, la société civile et différents acteurs ont manifesté leur volonté de participer au débat public qui est le nôtre, puisque nous représentons aussi l'ensemble de nos concitoyens. On a déjà eu, en toute fin de législature passée et début de cette période-ci, l'occasion d'avoir des interpellations de Mmes Ryckmans, Schyns, Mauel, qui étaient intervenues auprès du ministre-président de l'époque, M. Borsus, pour ouvrir le débat. À l'époque, le précédent ministre-président, M. Borsus, avait insisté pour que le Parlement puisse pleinement s'approprier, accompagner, décider et étudier le processus concernant le MERCOSUR.

On a fixé ensemble, dans la résolution que nous avons adoptée, des balises. Il est important à nos yeux d'entrer davantage dans le débat, d'analyser chacune de ces balises au regard des positions des uns et des autres. Bref, faire en sorte que nous soyons davantage armés quand le traité évoluera parce que, si l'on en croit les

déclarations de la présidente de la Commission européenne, Mme von der Leyen, il y a bien sûr un changement de paradigme important au niveau européen, avec l'annonce du Green Deal à la mi-décembre ; ce qui nécessitera certainement à l'échelle européenne un changement de position par rapport au contenu de l'actuel accord ou projet d'accord entre l'Union européenne et le MERCOSUR. J'ajouterai à cela des déclarations claires du nouveau président argentin de vouloir rebattre les cartes dans le cadre de cet accord.

Tous ces éléments justifient à nos yeux le fait que notre Parlement puisse programmer toute une série d'auditions avec les acteurs, bien sûr les acteurs wallons classiques, les partenaires sociaux de différents niveaux, mais également des experts.

On a eu l'occasion d'entendre toute une série de représentants sur les précédents débats ; je pense notamment au professeur Defraigne du Collège de l'Europe ou encore à l'Institut Veblen – qui a réalisé l'analyse sur l'accord de commerce, tel qu'il existe aujourd'hui entre l'Union européenne et le MERCOSUR – et bien sûr aussi aux différents représentants de la Commission européenne, à la fois celle du commerce, mais également celle de l'agriculture, de l'environnement ou encore de la santé.

Voilà les éléments qui sont de notre côté, qui plaident, me semble-t-il, en faveur d'un Parlement wallon pleinement actif dans ce dossier, afin que nous restions et soyons crédibles dans les débats futurs qui ne manqueront pas autour du dossier de projet de traité entre l'Union européenne et le MERCOSUR.

M. le Président. - Quelqu'un souhaite-t-il la parole ?

La parole est à Mme Ryckmans.

Mme Ryckmans (Ecolo). - Je voulais exprimer notre intérêt pour que des auditions aient lieu. Je pense que notre Parlement s'est grandi et s'est fait remarquer par son travail d'instruction minutieuse du dossier. Cela a été un exemple pour bon nombre de parlements nationaux, régionaux, en Europe, la façon dont on s'est préoccupé effectivement du CETA, avec le résultat mitigé au final que l'on connaît, et aussi la façon dont on a travaillé sur d'autres dossiers – je pense notamment au dossier avec le Vietnam : le traité avec le Vietnam, sur lequel nous avons instruit pas mal. Il y a évidemment un intérêt important, intéressant et fort à se pencher sur les conditions, les clauses, les conséquences, les mécanismes dans lesquels des projets de traité nous font entrer.

Cela étant, je pense que notre motion – la motion qui a été négociée avec tous les partis autour de la table –, en particulier pour aboutir à quelque chose qui va plus loin que la résolution, que le cdH lui-même avait mise sur la table, pour aboutir à la motion, telle que nous

l'avons exprimée, qui a été confirmée à l'unanimité, cette motion intègre très clairement la volonté ou le fait que l'on attend, que l'on a des résultats partiels, ou en tout cas d'un certain type sur des résultats d'études d'impact, en particulier l'étude d'impact alternative publiée par les verts européens, il y a un peu plus d'un mois, et puis qu'il y a des études d'impact en cours.

On sait toute l'importance des études d'impact, pour avoir une connaissance de l'existant et ce qu'il adviendrait avec différents scénarios. On sait la difficulté d'avoir des études d'impact pertinentes.

Il faut donc laisser à notre Parlement le temps de recevoir ces études d'impact, de pouvoir les étudier, et travailler sur base de cela, sur base aussi – Monsieur Desquesnes, vous l'avez dit – des évolutions en cours en Europe.

Par rapport au CETA, il est clair que nous ne sommes pas dans la même configuration, puisqu'un nombre important d'États se posent les mêmes questions, réagissent et s'opposent de la même manière à certaines clauses et propositions de l'accord MERCOSUR. On doit travailler de ce point de vue là et voir comment, au niveau européen, les lignes bougent et comment la Commission intègre toutes ces expressions venant d'un peu partout.

Je siège maintenant comme suppléante au Comité des Régions et il y a aussi des expressions très fortes de ce côté-là. Il y a aussi, vous l'avez dit vous-même, le Green Deal qui s'est construit. Ce sont tous des éléments qui représentent, si la Commission est cohérente, un certain nombre de changements dans la manière dont on conçoit les traités et dont on intègre des éléments beaucoup plus contraignants en matière de droits humains, en matière de respect des engagements environnementaux.

Nous devons donc être prêts, mais sans précipitation. Je plaide pour que l'on attende quelques mois pour avoir les résultats de ces études. Il y a un calendrier qui est mis dans la motion que nous avons votée à l'unanimité, préservons-le et mettons-nous-y en l'anticipant en le préparant.

M. le Président. - La parole est à M. Cornillie.

M. Cornillie (MR). - Dans la foulée de ce que mon collègue Desquesnes a dit, effectivement, des auditions sont toujours utiles dans un Parlement et certainement sur un sujet aussi complexe que celui-là, et qui nous engage sur diverses dimensions. Comme l'a dit ma collègue Ryckmans préalablement et dans la foulée de ce qu'elle a dit, je crois aussi qu'il y a une motion âprement discutée, à négocier dans ce Parlement, qui a fait l'unanimité et qui prévoit précisément d'attendre au-delà de ce qui existe déjà au niveau européen, qui prévoit d'attendre les conclusions d'au moins deux études. On sait que l'administration travaille aussi, les administrations wallonnes et certains services publics

fédéraux, sur les conclusions d'études d'impact d'un tel accord. On sait aussi que cet accord est largement discuté, dans le sens contesté. Il est daté, parce qu'il ne correspond plus nécessairement à une manière de concevoir – heureusement d'ailleurs – les relations multilatérales, commerciales, de cet ordre-là.

On a une motion qui demande au Gouvernement de prévoir une étude d'impact sous l'angle strictement wallon de ce potentiel accord. On sait que les lignes peuvent encore bouger sur le plan européen. Il ne faut donc pas aller trop vite ; il faut laisser à celles et ceux, qui sont mandatés pour aujourd'hui produire une étude, le temps de présenter leurs conclusions.

Fin de ce semestre, si d'aventure l'on devait constater qu'il y a des doutes et de grosses craintes, l'on peut planifier des auditions pour lever ces doutes, répondre à certaines questions et le prévoir très tôt dans l'année parlementaire, afin d'être prêts à prendre la juste décision quand il s'agira de donner mandat ou non pour avancer dans cet accord.

Aujourd'hui, compte tenu de ce que nous avons décidé toutes et tous, dans cette assemblée la semaine dernière, je pense que c'est trop tôt.

M. le Président. - La parole est à M. Mugemangango.

M. Mugemangango (PTB). - Cela a été dit, le fait que le Parlement wallon et son Gouvernement aient pris une position particulière et assez ferme par rapport aux accords UE-MERCOSUR, cela nous donne du temps ; c'est un élément intéressant. C'est du temps pour avoir des informations via ces études d'impact, mais aussi via les auditions. Il est donc intéressant de procéder à ces auditions. Cela nous permettra d'explorer les dimensions suivantes : d'une part, l'accord UE-MERCOSUR. Si nous y sommes opposés, c'est pour les conséquences que cela a ici, mais aussi dans les pays concernés. On sait que les conséquences, aussi bien pour les peuples autochtones, pour les paysans, pour les travailleurs dans les pays d'Amérique latine concernés par ces accords, seront aussi dommageables. Dans ce sens-là, il est intéressant d'avoir une vision pas seulement limitée aux conséquences que les travailleurs, les agriculteurs en particulier, encourront, ici, mais aussi les autres.

Le second élément. Il nous semble important – comme cela a d'ailleurs été le cas pour le CETA et le TTIP –, à un moment donné, de toute cette séquence, que le débat devienne public, transparent, que non seulement les députés soient informés, mais aussi l'ensemble de la population, ou en tout cas une portion parfois toujours plus importante qui s'intéresse à ce type d'accord. Dans ce sens-là, les auditions aideront aussi à ce que ce débat puisse être saisi par l'ensemble de la population.

M. le Président. - La parole est à Mme Grovonius.

Mme Grovonius (PS). - Je ferai une courte intervention pour dire que je rejoins entièrement ce qui a été dit par ma collègue, Mme Ryckmans. Oui à des auditions, mais attendons d'abord le résultat des études qui ont été demandées.

En ce qui concerne la transparence et le fait que les débats soient publics, tout est public ici, même nos discussions aujourd'hui, donc il n'y a aucune difficulté par rapport à cela. Les études, si nous en discutons, ce sera aussi totalement transparent. Les auditions, quand elles auront lieu, seront aussi publiques et transparentes.

Faisons juste les choses dans l'ordre et avec méthode. On a aussi d'autres points que l'on a souhaité voir mettre à l'ordre du jour de la Commission chargée de questions européennes. On s'est donné du temps par rapport à ce traité MERCOSUR ; ce sont des points sur lesquels l'on pourra peut-être dégager un peu de temps pour commencer le travail. On aura tout le loisir d'organiser ces auditions dans un second temps. Je pense que cela ne pose de difficulté à personne.

M. le Président. - La parole est à M. Antoine.

M. Antoine (cdH). - Monsieur le Président, comme je vous envie, c'est une très belle commission. Pour l'avoir présidée et animée avec d'autres pendant cinq ans, j'ose dire que nous avons fait un travail en profondeur, un travail citoyen et un travail d'expertise. L'expertise, c'est de donner l'occasion – d'aucuns y ont assisté – d'entendre un certain nombre d'experts qui nous présentaient aussi la situation du pays. Je vous rappelle que, pour la petite histoire, nous avons eu un échange vidéo en direct avec l'Équateur. C'était, à l'époque, des syndicalistes qui expliquaient la situation, puisqu'ils ne pouvaient pas faire le trajet jusque Namur.

Il y avait d'abord un premier objectif de connaissance ; c'est pour cela que je souligne le mot « experts ». Nous avons toujours établi des listes contradictoires ; il n'y avait pas que les experts contre, pas que les experts pour. Il y avait des sensibilités politiques différentes entre l'opposition et la majorité de l'époque, qui a d'ailleurs évolué. Nous avons comme habitude – le secrétaire de la commission peut en attester – d'établir des listes contradictoires, puisque l'instruction n'était pas à charge ni à décharge. Il y avait donc un premier objectif de connaissance de la réalité, parce que c'est une connaissance évolutive. D'ailleurs, peut-être, y reviendrons-nous dans l'ordre du jour. Par exemple, pour les pays andins, nous avons eu l'occasion de rencontrer M. le Président Santos. Aujourd'hui, c'est le régime de Duque, c'est un tout autre régime, qui devrait nous amener à revenir sur la situation. Aujourd'hui, il y a d'abord cet objectif d'expertise et de connaissance.

Deuxièmement, il y a un objectif aussi de caisse de résonance. Le Parlement wallon a joué un modèle de référence dans notre pays, parce que – sans flagornerie

pour les services ou notre Parlement – avant que l'on s'intéresse au TTIP ou au CETA, il n'y avait pas d'équivalent dans notre pays ni même dans les pays proches. L'Assemblée nationale française a consacré deux heures, en tout et pour tout, au CETA. D'ailleurs, ils n'ont pas compris pourquoi nous nous attardions ; rappelez-vous, François Hollande a même convoqué Paul Magnette pour lui dire : « Que se passe-t-il ? ». Il y a donc une démarche – la caisse de résonance – et qui, pour moi, est essentielle parce que, après nous être bien informés – c'est le premier point –, nous avons aussi la mission démocratique d'informer nos concitoyens. Beaucoup pourraient dire : « Finalement, le commerce, c'est bien, si l'on vend en plus, tant mieux » et l'on a peut-être perdu de vue qu'il y a des normes environnementales, qu'il y a une condition des droits de l'homme, qu'il y a des conditions liées aux droits sociaux.

Tout cela ne doit pas nous faire oublier la réalité politique. Si l'on prend le Vietnam, je rappelle que de critiquer le Premier ministre – donc de critiquer le ministre-président, ici – vaut peine d'emprisonnement. Nous serions quelques-uns à aller en prison pour avoir, à certains moments, critiqué...

(Réaction d'un intervenant)

Je ne serais pas seul, il y aurait peut-être même des ministres actuels qui seraient déjà en prison, mais soit !

Je voulais juste dire que l'on a un formidable travail de résonance, de didactique à l'égard de nos concitoyens. Cela participe à l'honneur et à la mission qui est la nôtre de relayer.

Troisièmement, nous avons aussi une mission de conviction et presque d'ambassadeur. Si vous regardez, aujourd'hui, la carte politique, il est probable que nos amis du nord du pays ne voteront pas comme nous. Je ne sais pas ce qu'il en sera de Bruxelles, je ne sais pas ce qu'il en sera de la Communauté germanophone – il y aura certainement un débat avec les citoyens, puisque maintenant ils ont un système pratiquement bicaméral –, toujours est-il que nous avons une responsabilité de leur parler, de dire pourquoi ce n'est pas la Wallonie de gauche, extrême gauche, qui se replie sur elle-même, mais qui a des valeurs que nous partageons tous et qu'ils doivent aussi entendre. Sinon, on mûre nos relations plutôt que d'ouvrir un espace de dialogue.

Je rappelle, par exemple, que dans cette démarche, nous avons rencontré des parlementaires canadiens à Ottawa et québécois à Namur. Au début, ils ne comprenaient pas, ils nous disaient : « Nous sommes engagés avec vous dans une fraternité politique active depuis 20 ans et nos frères européens, ceux qui nous sont plus proches, plus proches que les Français, nous abandonnent ». Je rappelle que ce sont les Québécois qui ont souhaité le CETA auprès du Canada fédéral,

puisqu'ils voulaient s'émanciper de la relation avec les États-Unis.

On a passé une journée – pour ceux qui s'en rappellent, qui étaient peut-être là – à expliquer calmement à nos amis québécois pourquoi nous étions réticents. Lorsque nous sommes allés au Canada, nous avons été surpris d'entendre que les préoccupations que nous avions pour nos agriculteurs, par exemple, ils les partageaient pour leurs pêcheurs. Le Premier ministre, que nous avons rencontré, nous a dit : « Au fond, peut-être que la négociation était trop technocratique et pas assez démocratique » ; c'est une leçon à retenir.

Je pense que nous avons aussi ce rôle-là : faire passer des messages, peut-être pour influencer, peut-être pour faire partager un certain nombre de préoccupations, de valeurs, sachant que tout le monde se tient en Belgique, puisqu'il faut que tous les parlements s'expriment ou donnent leur feu vert, comme ce fut le cas pour le CETA. Dès lors, qu'un fait défaut, toute la machine se grippe. Nous avons donc aussi un devoir d'explication, de conviction et peut-être d'influence à l'égard de nos amis du Nord ou d'ailleurs dans notre pays.

Quatrième élément, l'on a aussi un devoir d'anticipation. Tout le monde le sait, d'autres traités se négocient pour le moment. On sait que l'on ne pourra plus aborder la matière des traités avec la Belgique comme par le passé. J'en veux pour preuve que l'un des grands acquis du CETA est que l'Union européenne a accepté une fois pour toutes d'abandonner l'arbitrage. Je rappelle qu'un arbitrage coûte environ 8 à 9 millions d'euros, qu'il n'y a pas de jurisprudence et qu'il n'y a pas de garantie juridictionnelle d'impartialité ni autre. Ce sont des experts internationaux contradictoires avec un tiers en principe neutre mais, dans la formule que nous avons obtenue, l'on s'oriente vers une cour de magistrats professionnels. Il est important que, au détour d'un traité, on prépare le suivant, parce que cela nous permet de démontrer à la Commission européenne nos valeurs, nos principes et nos balises et elle doit savoir que l'on ne va pas y déroger à l'avenir.

Cinquième élément de notre mission – c'est pour cela que je plaide pour que l'on se mette au travail –, je rappelle que cette commission a la singularité d'être composée d'élus wallons et d'élus européens. Aujourd'hui, il y a de nouveaux parlementaires européens et des anciens. Je veux citer deux parlementaires qui ont été souvent présents : Mme Arena et M. Tarabella, qui sont venus à plusieurs reprises dire quelles étaient leurs sensibilités, pourquoi ils avaient voté et quelles avaient été les démarches. Je pense que l'on doit continuer cela. Il y a eu une discussion pour le Vietnam et vous avez vu qu'il y a eu des votes divisés. Pour vous donner un exemple, les deux députés de notre famille politique ont voté contre. C'est aussi important d'avoir cette réflexion et ce dialogue avec les instances européennes, puisque nous

sommes la Commission d'avis des questions européennes et nous avons cette chance de pouvoir nous appuyer sur les députés européens. Je plaide vraiment pour qu'on les invite rapidement et que l'on ait une discussion, puisque d'autres sujets viendront ; on a parlé du Vietnam et l'on parlera peut-être d'autres traités. C'est important qu'ils nous entendent et que certains d'entre eux soient confortés par l'attitude du Parlement de Wallonie, parce qu'ils ne sont pas seuls dans ce type de combat.

C'est aussi, Monsieur le Président, et vous le savez mieux que personne – je le mettrai dans le cinquième point pour ne pas en faire un sixième –, le lieu de dialogue avec la Commission. À plusieurs reprises, je rappelle que nous avons eu des commissaires européens. Mme Malmström est venue deux fois ; je ne dis pas qu'elle était enchantée la deuxième. La première fois, elle a cru que l'on allait rentrer dans sa poche et, quand je l'ai vue à Genève, elle m'a dit : « Un parlement d'une petite région ne va quand même pas s'opposer à l'Europe ». Je lui ai dit : « Si, c'est le Traité de Lisbonne ». Nous sommes assimilés à une assemblée nationale et, dès lors, notre vote est impératif. Nous avons reçu des directeurs généraux et – M. Rixhon peut en attester – jamais nous n'avons eu de refus ; tout au plus avons-nous eu des difficultés d'agenda. Ce sont des directeurs très occupés ; ils avaient 28 pays à desservir et donc encore plus de régions.

Monsieur le Président, il est important que l'on ait aussi ce lieu de rencontre avec la Commission pour que nous n'apparaissions pas comme des obtus et des anticommerciaux. J'ai eu beaucoup de discussions avec le président à l'époque, la frontière est parfois infirme entre la balance de l'intérêt, parce qu'il y a intérêt, et la balance des valeurs et d'un certain nombre de droits que l'on veut faire respecter. Ce n'est pas toujours simple, et je ne récus pas celles et ceux qui ont parfois de la nuance par rapport à des approches plus radicales. Quand j'ai commencé l'analyse du CETA, j'y étais favorable et c'est à la fin que je ne l'étais plus ; ou plus sans qu'il y ait de modification, ce qui fut le cas in fine. Recevoir la Commission européenne me paraît très important.

J'ajouterai, pour gratiner mes cinq points, que notre Parlement a repris pied dans des organismes internationaux, puisque entre 2009 et 2014, nous étions totalement absents des assemblées internationales. Nous avons repris pied à l'OCDE et à la CALRE. C'est important de fréquenter ces lieux parce que la CALRE, pour ne donner que cet exemple, ce sont 74 assemblées législatives d'Europe où il y a des échanges et une zone d'influence. Nous avions d'ailleurs avec Jean-Luc Crucke plaidé, à l'époque, pour une révision du code SEC ; nous avons aussi plaidé pour une autre politique migratoire. Quand vous avez certains Italiens qui sont particulièrement fermés – je ne vais pas vous faire de détail –, c'est important qu'ils entendent une autre voix autorisée. Dans ces cénacles internationaux, c'est très

important que notre Parlement puisse aussi parler d'une seule voix ou le plus possible d'une seule voix.

Le berceau de ces discussions, c'est la Commission chargée de questions européennes qui, pour l'essentiel, n'a pas vécu au rythme opposition-majorité et qui a même – Monsieur le Président, vous pourriez en parler beaucoup plus longuement que moi – surpris l'Exécutif. On ne peut pas dire que, dans le CETA, on ait reçu un coup de téléphone de Jean-Claude Marcourt ou de Paul Magnette, en disant : « Les gars, levez-vous et vous allez vous y opposer ». Ce n'est pas comme cela que cela s'est passé. L'Exécutif a laissé faire, s'est impliqué, a écouté et puis a négocié. Je trouve que c'était une bonne manière de travailler dans le rapport des uns et des autres avec le maximum de respect.

Pour toutes ces raisons – et je veux le dire aux nouveaux collègues qui viennent de rejoindre le Parlement et cette commission –, il est important que cette commission travaille et qu'elle ne suspende pas ses travaux. Je conviens aisément qu'elle a des prérogatives différentes de la Commission des relations internationales puisque, là, il y a des votes – on va voter ou pas –, tandis qu'ici on peut encore s'en émanciper. Se retrouvent ici, en principe, les plus convaincus de la cause européenne ou, en tout cas, de la construction européenne ou d'une autre Europe et d'une autre conception des relations mondialisées.

Monsieur le Président, je plaide vraiment pour que nous ayons un certain nombre d'auditions. Nous avons prévu une liste avec M. Desquesnes. Elle est peut-être trop longue, il faut peut-être l'élaguer – c'est le temps du printemps, c'est de circonstance. Je pense que d'avoir une relation assez rapidement avec la Commission, en ayant pris le soin de rencontrer la société civile et, peut-être, les représentants économiques pour pouvoir parler en pleine connaissance de cause, nous ferions œuvre utile. Sinon, l'apanage des relations sera laissé au seul Exécutif et aux seuls ministres sans qu'ils ne puissent s'appuyer sur le confort de notre Parlement.

Au-delà de cet accord MERCOSUR, nous devons reprendre notre travail à l'égard d'autres traités. Sinon, que se passera-t-il ? J'en suis la preuve vivante ; j'ai introduit, peut-être comme d'autres, une interpellation ou une question au ministre-président : « On va parler de l'accord et de l'avenir des pays andins ». C'est frustrant, parce qu'il n'y en a qu'un qui pourra intervenir et le temps de parole sera limité. Le groupe Ecolo a beaucoup travaillé sur le sujet et il serait intéressant d'entendre Ecolo, que l'on en entende d'autres et puis d'avoir un échange croisé. Quand bien même, on a donné son feu vert, ce n'est pas un feu vert définitif. Je rappelle que, dans les expressions que nous avons eues, il y a eu aussi un rendez-vous de vigilance que nous nous sommes accordé. Si les partenaires changent et changent de politique – ce qui est malheureusement le cas pour l'un d'entre eux –, à nous de réapprécier la situation.

J'ai été long. Désolé, Monsieur le Président, je vous avais dit combien j'étais passionné par cette commission. J'espère être contagieux, à la différence d'une autre maladie.

M. le Président. - Nous savons que vous êtes passionné par plus d'une chose.

(Rires)

La parole est à M. Evrard.

M. Evrard (MR). - Monsieur le Président, je souhaite réagir aux propos de M. Antoine. Je vais vous rassurer, vous avez été partiellement contagieux. Je ne sais pas si c'est une bonne chose ou de quel type de contagion on va hériter.

(Réaction de M. Antoine)

Par rapport aux réflexions des uns et des autres, je peux vous rejoindre sur l'analyse et sur cette obligation qu'ont les parlementaires de s'informer au mieux pour prendre des décisions sages, pertinentes et objectives. J'entends bien votre volonté de servir de caisse de résonance. J'ai relevé vos propos à la fois dans une volonté de transparence à l'égard de la population et dans une volonté didactique, mais convenez avec moi – on l'a vu dans l'opération CETA – que cette caisse de résonance a aussi été éminemment politique à certains moments en complexifiant encore les processus de décision, même si le combat était probablement salutaire.

C'est là où je voudrais en venir par rapport à une proposition ou une suggestion, qui s'inscrit dans la dynamique que vous souhaitez proposer à l'assemblée, qui est celle d'une forme d'évaluation. Quand je vois, notamment au niveau du CETA, les débats animés qui ont lieu ici dans cette assemblée, singulièrement sur le volet agricole, avec les importations de viande, et cetera, il serait, aujourd'hui ou dans les prochaines semaines, intéressant d'évaluer ce qu'il en est. J'entends, sans en avoir les éléments exacts, mais j'écoute et l'on me dit : « Aujourd'hui, finalement, les craintes qui étaient celles d'hier par rapport au CETA, par exemple, en matière d'importation de la viande, je crois que c'étaient 65 000 tonnes de viande, et cetera », aujourd'hui, on est bien loin de tout cela, même si les portes ont été ouvertes, parce que les conditions et le cadre font que l'on était sur des pieds d'égalité relativement similaires en matière de production. À quelques jours de la Saint-Valentin, on s'en réjouira.

Ceci pour dire que, par rapport à l'accord du MERCOSUR, il y a déjà un élément qui est commun entre nous, puisque la position est très claire, c'est une opposition à ce stade par rapport à ces différents textes. Je crois que cela doit fondamentalement nous amener à essayer de trouver le meilleur consensus. J'entends bien une volonté rapide du cdH de se mettre au travail. J'entends aussi – vous l'avez soulevé dans votre exposé

– le fait que si vous êtes, comme le président d'ailleurs, aguerri à l'exercice et avec les connaissances qui sont les vôtres par rapport à toute la dynamique, vous conviendrez avec moi que, en ce début de législature, par rapport aux nouveaux parlementaires, il me semble sage aussi, sans perdre de temps évidemment, d'attendre les rapports qui vont être essentiels pour dresser les balises et dresser le contexte. On peut parler du MERCOSUR sur différents aspects, ce qui se passe dans les pays pendant des semaines, des nuits, des jours, il n'y a aucun problème, tant la problématique est complexe et extrêmement large.

Je crois que si nous attendons notamment le rapport de l'AWEx, du Fédéral et du Gouvernement wallon qui sont attendus dans les prochaines semaines, pour les parlementaires, cela peut constituer une base de travail, une espèce de socle commun sur lequel on peut s'appuyer pour évaluer les domaines dans lesquels il y a éventuellement des zones d'ombre, des éclaircissements qui seraient intéressants pour notre commission, et aussi dans la volonté de ne pas compliquer outre mesure un contexte politique qui est déjà extrêmement complexe dans les décisions que nous devons prendre.

Si nous pouvons convenir de travailler dans l'ordre par rapport à une base commune, je crois que ce serait une bonne chose.

Dans le même ordre d'idée, à travers les rapports qui nous seront produits, de voir dans quelles mesures on ne pourrait pas associer de temps à autre nos collègues d'autres commissions. J'évoquais tout à l'heure le volet agricole, qui permettrait d'avoir, pour l'ensemble des parlementaires que nous sommes, une vision claire et pas quelque part une analyse à deux vitesses par rapport à l'ensemble des membres du Parlement.

En résumé, je crois que vos arguments sont extrêmement pertinents, contagieux. La seule chose, c'est que, avant d'être totalement contaminé par vos propos, je sollicite un tout petit peu de temps et que nous puissions avoir un cadre de travail à travers les rapports qui nous seront présentés prochainement.

M. le Président. - La parole est à M. Desquesnes.

M. Desquesnes (cdH). - J'aurais une question au collègue Evrard.

Quelques semaines, cela veut dire quand ?

M. le Président. - La parole est à M. Evrard.

M. Evrard (MR). - Si mes informations sont exactes au niveau des rapports qui sont sollicités, cela veut dire que l'on pourrait les obtenir d'ici deux ou trois mois. On me dit qu'au niveau du Gouvernement wallon, juin-juillet pourrait être une date raisonnable pour obtenir le rapport.

Au niveau des travaux et des auditions, cela n'engage que moi, démarrer à la rentrée de septembre pourrait être une échéance raisonnable.

Je rappelle que, même s'il n'y a pas à proprement parlé des auditions ou un travail effectif au sein de cette commission, à partir du moment où les parlementaires se penchent sur cette question, ils ont le temps aussi de s'impliquer, de consulter toute la littérature qui existe, les différents avis, et cetera, de manière à ce que les débats, une fois qu'ils auront lieu, soient à la fois pertinents dans les questions qui seront posées à nos interlocuteurs et à travers une base, un socle commun, de telle manière que les échanges soient les plus constructifs possible.

M. le Président. - La parole est à M. Desquesnes.

M. Desquesnes (cdH). - Ce n'est pas quelques semaines, mais ce sont neuf mois de report que vous proposez, si j'entends bien.

On peut discuter. Huit mois, si vous le souhaitez.

M. le Président. - J'ai compris aux alentours de sept mois. J'essaie...

M. Desquesnes (cdH). - La question n'est pas là.

Je voudrais rebondir sur ce que M. Antoine a dit, c'est-à-dire que nous sommes là pas pour courir et pour attendre les résultats, parce que les études d'impact que l'on a demandées, à l'unanimité, pour le 31 juillet. Effectivement, ce sont les études d'impact potentiel. Croire que le monde va s'arrêter, que la Commission européenne va dire : « Le Parlement wallon a décidé de faire une étude d'impact jusqu'au 31 juillet, on ne bouge pas au dossier. On va laisser les choses en l'état ». C'est de la douce illusion.

La réalité, c'est que dès aujourd'hui, la Commission travaille à faire évoluer les choses, en tout cas, c'est ce que l'on peut lire des textes qui ont été publiés par la nouvelle présidente de la Commission à la mi-décembre. C'est important que l'on entende au moins la Commission européenne sur l'évolution des traités.

Pour ouvrir un peu le jeu, pour ne pas rester – j'espère que ce n'est pas un débat de majorité-opposition ici – qu'il y a aussi un travail parlementaire à réaliser, on n'a pas de texte à voter ici, on a à acquérir des compétences, de l'expérience, de la connaissance et de la crédibilité dans ce dossier.

Aujourd'hui, le seul message que l'on a envoyé à l'Europe et au Gouvernement fédéral, c'est celui de dire : « Stop, on n'est pas d'accord. Cela ne nous va pas. Cela ne nous convient pas ». Est-ce une attitude crédible pour un Parlement comme le nôtre ? Est-ce une attitude crédible pour une Région comme la nôtre ? Certainement pas.

Je ne pense pas que c'est le sens que chacune et chacun d'entre nous a voulu mettre dans cette résolution. Ce que l'on a voulu dire, c'est que ce que l'on avait comme connaissance du texte et des accords arrêtés en juin 2019, cela ne nous convient pas, cette base-là ne nous convient pas. Il faut aussi avoir une politique de la main tendue, de dire que l'on est prêt au dialogue.

C'est le moment pour faire venir des responsables de la Commission européenne ici, pour que l'on puisse dialoguer, que l'on puisse comprendre dans quel sens ils veulent faire évoluer les choses et pour qu'ils puissent bien comprendre que notre position n'est pas une position fermée, obtuse, avec un mur, avec des tranchées, mais bien quelque chose sur laquelle on appelle de faire mieux, des accords commerciaux qui soient plus justes, plus équitables, qui protègent mieux l'Europe, mais qui aident aussi au développement économique. C'est cela que l'on a envie d'avoir comme dialogue.

S'il y a un endroit où l'on peut l'avoir, M. Antoine l'a expliqué avec justesse, en associant les députés wallons qui siègent au Parlement européen, on ferait œuvre utile.

Limiter cela au débat sur le MERCOSUR pour aller de l'avant et pour ne pas rester figé dans les positions des uns et des autres, j'aurais tendance à dire « Élargissons le débat » en réalisant des auditions dans les prochaines semaines, en demandant à la Commission européenne de venir expliquer comment elle veut que demain les traités commerciaux et d'investissement qu'elle dépose sur la table, comment elle envisage leur évolution à la lecture des déclarations politiques majeures que constitue le Green Deal. Ayons au moins ce débat-là. Écoutons quelques experts belges, francophones, que nous avons sous la main et qui sont attentifs à ce genre de choses. Écoutons ce que la Commission et dialoguons avec la Commission, en associant nos parlementaires européens et, en arrière-fond de tout cela, il y a le MERCOSUR, le Vietnam et les autres traités en gestation possible. Cela permet de ne pas focaliser juste sur UE-MERCOSUR.

J'essaie de trouver, Monsieur le Président, quelque chose qui permet d'élargir et aussi donner du sens et du corps à notre commission.

M. le Président. - J'allais tenter de saisir la balle au bond, mais M. Mugemangango souhaite intervenir.

La parole est à M. Mugemangango.

M. Mugemangango (PTB). - Tout à l'heure, j'ai commencé mon intervention par dire que la position du Gouvernement wallon nous donne du temps, mais je ne voulais certainement pas dire que l'on devait prendre tout notre temps.

Il y a un certain degré d'urgence.

Dans ma vie professionnelle, j'ai été animateur pour adultes. Quand j'entends ce que dit M. Evrard, j'ai envie de lui dire que, sur le plan pédagogique, les deux méthodes se défendent, comme nouveau parlementaire. Soit la méthode de dire que l'on doit attendre les rapports et effectivement les analyser. L'autre méthode qui consiste à entendre des experts pour avoir une lecture plus avisée des rapports que l'on va avoir, cela se défend aussi totalement.

Dans ce sens-là, je pense important et intéressant de faire les auditions le plus vite possible. Je pense aussi que c'est ce que l'on devrait faire pour d'autres raisons, d'abord parce qu'il y a une certaine urgence aussi par rapport aux débats qui vont se passer ailleurs. Cela a été dit pour le Parlement européen, mais en fait c'est vrai pour les autres parlements du pays aussi, qui vont aussi être confrontés à la question de la discussion sur l'accord UE-MERCOSUR. Toutes les auditions qui vont être menées ici, toutes les informations que l'on va accumuler ici vont servir aussi – il ne faut pas s'en cacher – aux autres parlementaires de vos partis, de nos partis, qui sont dans les autres assemblées de ce pays. Dans ce sens-là, on ne doit pas attendre le mois de septembre pour avoir ces discussions, il faut aller aussi vite que possible.

Enfin, j'aimais bien l'image qui a été prise par M. Antoine de caisse de résonance. S'il y a bien quelque chose qui s'est passé dans la séquence CETA, c'est cet effet de caisse de résonance, où l'ensemble de la société s'est pris au jeu, s'est pris à ce débat qui, sans la prise de position de la Région wallonne, aurait simplement été limité à un cénacle très particulier. Dans ce cas, il y a urgence de décider à un moment donné d'entendre, pourquoi pas, un commissaire européen, pourquoi pas les parlementaires qui siègent à l'Europe et pourquoi pas les acteurs des deux pays qui sont mis en danger par ces accords.

M. le Président. - La parole est à M. Evrard.

M. Evrard (MR). - Je suis content que vous ayez compris mon propos, qui n'est pas de retarder les travaux. Par rapport à la proposition, je dirais à M. Desquesnes, même si j'ai une très haute estime de l'assemblée qui est la nôtre, qu'elle ne représente pas l'alpha et l'oméga dans le dossier MERCOSUR. Il faudra donc aussi, d'une certaine façon, voir de quelle manière cela s'articule avec les autres niveaux de pouvoir si l'on veut une grande efficacité. Cependant, tout dépend de l'angle et de l'objectif poursuivi à travers les travaux qui seront les nôtres, ou un volet didactique, ou un volet plus politique où, après chaque audition, chacun peut rebondir sur ce que nous aurons entendu.

Sur cette volonté d'entendre des experts, et sur le fait du rapport qui nous sera déposé et mis à la connaissance de l'ensemble des parlementaires, cela va nous guider sur les bonnes personnes à entendre de manière à être efficace concernant le rapport et que cela constitue la

colonne vertébrale de nos discussions, pour essayer de structurer le propos.

Aujourd'hui, par rapport à la proposition d'entendre un expert européen ou, comme je l'ai suggéré, d'avoir l'une ou l'autre personne capable de venir nous donner une évaluation ne fut-ce que sur le volet agricole, par exemple, en ce qui concerne le CETA, je ne vois pas d'objection à ce que nous puissions travailler dès la semaine prochaine ou dès la semaine suivante.

C'est une proposition que M. le Président pourrait relayer à la Conférence des présidents, de manière, non pas à meubler le temps, mais bien à comprendre, tirer les leçons à la fois des travaux qui ont été les nôtres par rapport au CETA, s'il y a déjà une première évaluation. Avoir un cadre général, au niveau de la Commission européenne, c'est extrêmement important. Puis nous serons probablement au mois de septembre pour, relativement aux rapports qui nous seront transmis, faire un focus sur des éléments plus particuliers.

M. le Président. - La parole est à M. Antoine.

M. Antoine (cdH). - Je voudrais réagir à l'égard de notre excellent collègue, M. Evrard, puisqu'il a dit qu'il n'était que partiellement contaminé, qu'il ne voulait pas le vaccin. Puis-je quand même lui donner un Dafalgan ? Ce sera nécessaire, mais pourquoi ? D'abord, je rappelle le calendrier...

M. le Président. - Pour un virus, il vaut mieux des antibiotiques.

(Rires)

Je sais que vous êtes juriste, donc on ne peut pas vous en vouloir.

M. Antoine (cdH). - Merci de votre compréhension, mais vous m'avez tellement connu que vous êtes vacciné.

D'abord, Monsieur Evrard, c'est le calendrier de la Commission. La Commission a donné rendez-vous à l'automne, en novembre, pour signer l'accord MERCOSUR. Je ne voudrais pas arriver après Pâques, comme on dit. Le temps d'avoir les personnes, parce que même si vous décidez au mois de septembre, pendant les rapports, le temps de contacter, demander au secrétariat, cela prend du temps, ces personnes ne sont pas disponibles comme cela. On va donc se retrouver mi-octobre et cela va être terrible pour le Gouvernement. Je l'ai connu, je les ai vus avec une lame en disant : « Quand signez-vous ? Quand signez-vous ? », et là vous aurez ce que vous avez dit : « Vous êtes bien trop petit pour vous faire entendre ». Je vais y revenir.

Premier élément, c'est le calendrier de l'Europe.

Deuxième élément, Monsieur Evrard, cet accord MERCOSUR est beaucoup plus large que le seul volet commercial. Il y a un autre volet politique, mais pour le moment nous ne nous sommes pas exprimés. Je trouverais normal, objectif et intéressant que la Commission vienne nous dire : « À côté du mauvais volet commercial, rassurez-vous, il y a un volet de coopération, un volet politique que vous devriez au moins entendre et probablement pourrions-nous l'infléchir ».

C'est un deuxième élément, c'est que notre résolution ne règle pas tout, tant s'en faut.

Troisième élément, je vais peut-être vous surprendre, Monsieur le Président, mais je ne pense pas. En votre qualité de président – pour autant que la commission soit d'accord – il faut inviter le commissaire Hogan. Je ne sais pas si vous vous rappelez mais, quand le commissaire Hogan est passé devant le Parlement européen, pour faire bref, alors que c'est un homme extrêmement courtois, il a quand même reçu des critiques des verts et à gauche, parce qu'on le trouvait extrêmement libéral, mais dans le sens philosophique, très libéral. Si vous suivez un peu, il a un peu revu sa position sur les GAFA, parce que M. Macron l'avait rappelé de volée en disant que la France était favorable à l'imposition des GAFA, ce qui n'était peut-être pas nécessairement son crédo.

Comme nous avons eu la chance de l'avoir – c'était une chance et un honneur – et même si je n'étais pas d'accord avec elle, je trouve que la qualité de la prestation de Mme Malmström était indiscutable. Après, on est d'accord ou on ne l'est pas. M. Hogan serait peut-être très heureux, alors qu'il a eu une motion négative d'une assemblée, il va peut-être se dire : « Il faut que je leur explique, aux amis wallons, ils ne vont quand même pas tout bloquer ». Au passage, si M. Hogan venait, je pense que nous irions dans la salle 5, peut-être même dans la plénière, parce que l'on aurait beaucoup de débats à avoir avec lui. C'est d'ailleurs pour cela que je pense que le cadre est beaucoup plus large que le simple MERCOSUR dont il s'agit ici.

Quatrième élément, je m'inscris totalement en faux à l'égard de M. Evrard, qu'il me pardonne. Ce n'est pas une question de taille. Le président Marcourt l'a certainement en tête mieux que moi : si je prends les 27 États membres, de mémoire il y en a six ou sept qui sont plus petits que la Wallonie. Alors, à ceux-là, vous leur dites : « Tais-toi, tu n'as rien à dire, tu es plus petit que la Wallonie ». Je suis désolé, on ne travaille pas comme cela au niveau de la Commission européenne ; même des petits ont le droit de se faire entendre.

Ce n'est pas moi qui l'ai négocié, mais je rends un hommage appuyé à ceux qui l'ont obtenu : nous avons une exception belge. Quand le Traité de Lisbonne a été conclu, on a fait un appendice pour la Belgique, rien que pour la Belgique, où l'on a dit : « Pour que la Belgique

dise oui, il faut qu'il y ait la Chambre des représentants et tous les parlements régionaux et communautaires, parce que nous sommes reconnus à l'identique ». Parfois je suis un peu provocateur, je le reconnais, j'avais dit aux amis français : « Nous sommes l'Assemblée nationale de Wallonie ». C'était un peu forcer le trait, j'en conviens, mais cela voulait bien dire ce que cela voulait dire.

M. le Président. - Je voudrais vous interrompre : on est beaucoup mieux que cela.

M. Antoine (cdH). - Merci, Monsieur le Président. Cela m'a valu la consécration de ma carrière, non pas une décoration, mais une interview bien connue du plus grand journaliste du matin en France, qui avait d'ailleurs remplacé Bernard Tapie par votre serviteur. Je ne sais pas s'il a bien fait, mais peu importe.

M. le Président. - Tant que ce n'est pas pour parler de football, vous avez sûrement raison.

M. Antoine (cdH). - J'ai rencontré M. Tapie pour le football, quand j'étais ministre des Sports. On avait des projets pour Liège à ce moment-là, Monsieur le Président.

(Réaction d'un intervenant)

(Rires)

Monsieur le Président, avec des amis communs.

Il faut bien se rendre compte, que l'on n'ait pas de complexe d'infériorité ou de petitesse, que nous sommes indispensables. D'ailleurs les commissaires ou les directions générales ne seraient pas venus nous voir si nous n'étions pas indispensables. Si nous étions une assemblée décentralisée d'Espagne, parce qu'ils n'ont pas tous la capacité que nous avons, il n'y aurait pas eu ce travail-là. On a l'avantage, comme le disait la commissaire quand elle est venue – en plus elle parlait parfaitement le français –, elle lisait *Le Soir*. Je ne suis pas sûr qu'elle lisait le dernier quotidien finlandais.

Tout cela pour dire qu'aujourd'hui nous venons de prendre une décision de taille : unanimité sur le volet commercial. Je trouve que nous avons un devoir d'explication démocratique – c'est ce que j'ai voulu expliquer – aussi vis-à-vis de celles et ceux qui portent ce dossier, et qu'ils entendent – je le dis pour votre famille, Monsieur Evrard – quelles sont les balises incontournables, négociables et accessoires que les uns et les autres peuvent produire. Si vous ne faites pas cela – et c'est peut-être le reproche que j'accepte du dernier Gouvernement et du précédent surtout –, on met l'Exécutif dans des situations intenable. Il ne faut pas se tromper, quand le ministre de l'Économie, M. Marcourt, et le ministre-président ont dû aller discuter de fonds structurels, on leur a probablement dit : « Avec le CETA, vous commencez à nous agacer ! ». C'est plus facile pour un ministre ou un ministre-président d'être

poussé ouvertement par l'assemblée, d'autant plus qu'elle est unanime. J'avais d'ailleurs pensé – mais je l'ai oublié et je m'en veux – prendre pour mes amis socialistes le livre de Paul Magnette, que je vous recommande, sur le CETA.

(Réactions dans l'assemblée)

Il faut toujours se méfier des amis politiques de son propre parti, ce sont souvent ceux-là qui font le plus de tours de cochon.

M. le Président. - « Ami politique », une locution qui ne se comprend qu'avec l'adjectif accolé.

(Rires)

M. Antoine (cdH). - Monsieur le Président, on doit se voir plus souvent, vous allez encore m'apprendre des choses.

Paul Magnette explique très bien. D'abord, il rend un hommage appuyé au Parlement, mais surtout il rend un hommage à la manière avec laquelle le Parlement avait, en totale indépendance, appréhendé le sujet ; c'est cela, la vérité.

Dans les accords du CETA, Ecolo n'était pas au pouvoir, mais il n'empêche que l'on s'est retrouvé très souvent – peut-être pas accent aigu et accent grave pour les uns et les autres, et point d'exclamation pour Ecolo à la fin – et que l'on a partagé beaucoup de choses avec eux.

Aujourd'hui, le calendrier que vous nous proposez, Monsieur Evrard, n'est pas réaliste. Vous allez prendre le risque – or, votre mission est de protéger l'Exécutif – d'exposer, pour paraphraser l'expression « le Roi est nu, l'Exécutif est nu ». Laissez le Parlement prendre sa part, le Parlement unanime, et le prendre à point nommé, en temps utile.

C'est pour cela que je replaide – Monsieur le Président, je fais appel à votre sagesse pour trouver les mots, les « mots bleus » pour convaincre certains – de se rallier au moins à des auditions, peut-être pas aussi longues et pourtant tout à fait intéressantes que M. Desquesnes a proposées, mais ramasser et que l'on ait au moins la société civile, le monde économique et puis la Commission européenne. Ensuite, grâce au rapport, l'on pourra être attentif à un certain nombre d'éléments.

Monsieur le Président, je m'en remets à votre sagesse et à votre capacité de médiation – au passage, je vous félicite pour la très belle décoration méritée reçue, j'imagine et j'espère qu'il y en aura d'autres –, de telle manière que vous soyez attentif à nos demandes.

M. le Président. - Je vous remercie, Monsieur « Christophe » Antoine, pour les « mots bleus ».

Je passe la parole à Mme Ryckmans et puis je ferai une proposition.

La parole est à Mme Ryckmans.

Mme Ryckmans (Ecolo). - Monsieur Antoine, je ne résiste pas à l'envie de dire qu'il y a un autre livre de M. Magnette, sur le pain. Un des éléments que j'ai retenus dans sa présentation est : « Pour faire du bon pain, il faut laisser du temps entre les levées pour que la farine prenne ». Je ne suis pas pour faire de l'attentisme, vous connaissez mon caractère.

Par contre, je voudrais m'en remettre au président pour l'ensemble des travaux que l'on a prévus de faire ici. Un élément sur lequel je vous suis tout à fait, c'est la nécessité de travailler sur le Green Deal, car mes collègues ici présents ont déjà abordé cette question et ont souhaité que nous nous y penchions. Il y a des liens très importants par rapport à la Politique agricole commune sur laquelle nous avons aussi beaucoup de questionnements. En Commission de l'agriculture, il n'y a pas une session sans que nous posions des questions sur l'avancement de la stratégie wallonne, de l'organisation du travail et de la négociation et des avancées de celle-ci à la Commission. Ce sont des éléments sur lesquels nous devons nous pencher et cette commission est un bon endroit, parce que des personnes peuvent venir de différentes commissions, sans que l'on ne doive penser à des commissions réunies. Pour avoir été active dans cette commission sous la précédente législature, c'est un endroit où tous ces débats peuvent avoir lieu, sans le stress d'un positionnement, pour instruire le dossier en toute clarté et entendant chacun. Je voulais voir avec vous quelles étaient les autres choses programmées parce que, en faisant cette réflexion autour du Green Deal et de la Politique agricole commune, nous toucherons à des questionnements sur le commerce.

M. le Président. - Merci pour la qualité de l'échange et l'intérêt porté sur le sujet.

Je vous rappelle que, lors de l'exposé du programme que nous avons fait en novembre dernier, nous avons abordé le Comité des régions. Or, un acte vient d'être posé : les ministres-présidents sont présents, les ministres importants, et c'est un changement de paradigme par rapport au passé. Nous pourrions programmer – pas nécessairement en février ou en mars – une audition de l'un ou l'autre membre du Comité des régions, en ayant un échange politique sur cette question.

Le programme de travail annuel de la Commission européenne vient d'être publié et les services du Parlement sont en contact avec la Commission pour déterminer une audition, afin de voir comment nous pourrions fonctionner.

Nous avons aussi le Semestre européen où nous pourrions entendre nos représentants auprès de la

Représentation de la Commission européenne et un autre représentant sur le rapport annuel qui sera publié fin de ce mois.

Nous avons imaginé de retravailler sur le Brexit. Nous avons entendu Mme Delcomminette et M. Delaval, mais désormais le Brexit est une réalité dans un délai extrêmement bref : le 31 décembre. On pourrait donc, là aussi, avancer.

Nous allons avoir la proposition, aujourd'hui toujours en suspens, puisque le président du Conseil européen travaille à une proposition sur le Plan pluriannuel de financement de l'Union qui devrait être approuvé au Conseil européen extraordinaire du 20 février prochain. Là aussi, nous pourrions entendre la Commission et voir tous les impacts. Cela me paraît tout à fait important.

Nous avons fixé au 26 mars prochain une rencontre avec l'équipe du projet Regioparl. M. Rixhon, Secrétaire administratif de notre commission, va revenir avec le projet.

Vous avez abordé trois thèmes supplémentaires qui permettraient probablement d'avancer. Je crois qu'il n'y a pas d'opposition de fond sur le dossier, il y a une interprétation différente. C'est peut-être d'avoir un contact avec la Commission européenne sur la politique de celle-ci en termes d'accords commerciaux à venir. Vous l'avez tous exprimé, l'un des problèmes est que la Commission avance avec un mandat. Si ce n'étaient que des accords commerciaux, ils se passeraient de nous. Je rappelle qu'un mandat est donné à la Commission par les traités et ils peuvent faire ce qu'ils veulent. C'est parce que l'on y ajoute un certain nombre d'éléments complémentaires que nous retrouvons la nécessité de la codécision. Nous pourrions avoir cet échange qui permettrait de nous dire : « Comment envisagez-vous les choses ? ». On parle de traités de troisième génération, de traités « autoévolutifs », et cela a été une des questions extrêmement importantes qui a fait l'objet d'un problème sur le CETA : le traité devenait « autoporteur » d'évolutions sans repasser devant le contrôle démocratique des assemblées. Je crois que l'on pourrait avoir un échange intéressant.

Mme Ryckmans a abordé le thème du Green Deal ; il est évident que nous devons nous préoccuper de l'impact que cela représente au niveau des États et de notre Région. La Politique agricole commune reste un sujet, car le MERCOSUR, c'est au travers de la situation de nos agriculteurs et de nos éleveurs que l'élément le plus aigu – je n'ai pas dit le seul – s'est manifesté. On a parlé des conditions de travail en Amérique du Sud, cela fait partie aussi des sujets de préoccupation, mais je dirais que c'est la mobilisation autour de notre secteur agricole qui a servi de fer de lance par rapport à tout cela.

Voilà un certain nombre de thèmes sur lesquels nous devrions travailler, sur lesquels nous pourrions fixer nos priorités. Soit notre commission le fait aujourd'hui, soit par des contacts informels, c'est peut-être ce que je propose de voir avec les chefs de groupe ou les membres de la commission, chaque groupe s'organisant comme il le souhaite, de voir la priorité et de programmer nos travaux, en tout cas pour ce premier semestre.

Sur la question de l'accord MERCOSUR, ce que je suggère, on peut voter. Je ne le souhaite pas, mais on peut voter. Dès lors, je suggère de dire que l'on tient le sujet en suspens. On ne dit pas que l'on ne verra cela qu'à la rentrée, après les congés parlementaires. On ne dit pas qu'on le fera avant. On dit que l'on va suivre cela comme le lait sur le feu, avec un certain nombre de travaux, je pense notamment sur les traités. Il est clair que si l'on vient nous parler des traités, nous aborderons la question du MERCOSUR – je ne doute pas qu'un membre de l'assemblée utilisera son temps de parole pour aborder la question –, de peut-être avancer comme cela sans cliver, alors que nous avons tous la même volonté d'avancer, de continuer à examiner les choses.

Voilà ce que je vous propose.

Quand je fais la liste de tous les thèmes, je constate que l'on a énormément de choses à faire. En réalité, parfois on croit que l'agenda est vide, il faut maintenant le fixer, le prioriser et arriver à travailler de manière harmonieuse.

La parole est à M. Desquesnes.

M. Desquesnes (cdH). – Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir élargi le débat et replacé tous les éléments en termes de perspective.

Je vois la liste de tous les traités en cours de discussion au niveau européen – il y a en a quand même une demi-douzaine au moins en l'occurrence – sur lesquels, que ce soient les traités mixtes ou les traités comme celui du Vietnam qui vient d'être voté au Parlement où l'on voit que l'on a séparé la partie commerciale de la partie investissements et autres aspects pour bien distinguer ce qui est de compétence exclusive des instances européennes et ce qui doit passer chez nous en termes de décisions effectives, où l'on a légitimement toute notre faculté pour dire oui ou non à ce type de traité.

Je l'avais signalé et j'ai entendu que Mme Ryckmans abondait dans ce sens-là, le Green Deal est un élément impactant fort par rapport à ces enjeux-là. Je pense que nous devrions inviter le commissaire Hogan ici, au Parlement de Wallonie. S'il dit qu'il sait venir en mars, ou en avril, ou en mai, on fixe en avril, en mars ou en mai le moment où on le reçoit. Il faut accepter de tenir compte de ce genre d'agenda. Ne traînons pas à envoyer l'invitation pour trouver une date qui conviendra ici durant le premier semestre de cette

année et intercalons les sujets sur lesquels on a davantage de marge de manœuvre en termes d'auditions. Cela permettra d'avoir un travail à la fois utile et qui met un peu de côté la question, on a entendu la position de la majorité versus les positions de l'opposition sur le MERCOSUR tout seul. On doit aller au-delà. La proposition que vous faites, avec ce complément que je fais pour ce qui concerne l'invitation au commissaire Hogan, me semblerait de nature à rencontrer un consensus au sein de cette commission.

M. le Président. - La parole est à M. Mugemangango.

M. Mugemangango (PTB). - J'entends – je la comprends – votre volonté de trouver un terrain d'entente, de trouver quelque chose qui puisse convenir à tous. Je partage votre sentiment par rapport à cela.

J'ai une crainte, c'est que les contradictions qui sont apparues autour de la table, je n'avais pas compris que c'était majorité-opposition, parce que j'avais compris en fait la première intervention de Mme Ryckmans comme une volonté de faire des auditions. Pour dire un peu comment j'ai compris les choses...

M. le Président. - Si je puis me permettre de vous interrompre, tout le monde est pour des auditions, mais pas au même moment.

M. Antoine (cdH). - Pas les mêmes personnes.

M. Mugemangango (PTB). - Pour compléter mon propos, c'est ce que j'allais dire.

(Réactions dans l'assemblée)

J'avais compris la première intervention de Mme Ryckmans comme étant l'expression d'une volonté d'avoir des auditions rapidement. C'est ce que j'avais compris, mais manifestement pas assez bien.

Ma crainte, Monsieur le Président, c'est que cette contradiction qui s'est fait jour se retrouve justement sur deux éléments, à savoir la composition de la liste des gens que l'on veut entendre et le calendrier.

Très concrètement, je vais dire que c'est important d'entendre le représentant de la FUGEA ou le représentant de la FWA. Cela peut tout à fait se faire dans le cadre de la préoccupation qui a été exprimée concernant la Politique agricole commune. Cela aura évidemment une signification différente si on l'entend dans deux mois que si on l'entend au mois d'octobre.

M. le Président. - Si je peux me permettre de vous interrompre, j'essaie simplement d'être...

Comme je l'ai dit, mon souhait est de surmonter une division de la commission, de traiter un certain nombre de sujets et je reprendrai contact avec vous pour faire des propositions d'organisation des travaux. S'il y a

consensus, d'inviter le commissaire européen dans le calendrier qui lui sera possible et de programmer, comme l'a suggéré Mme Ryckmans, d'autres thèmes qui nous permettront – parce que la parole est libre – à l'un ou l'autre commissaire de poser des questions aussi sur le MERCOSUR.

Essayons de ne pas nous focaliser sur ce seul traité, d'avoir un agenda d'ici la fin de la session parlementaire du premier semestre et d'avoir suffisamment d'éléments qui nous permettront de cheminer ensemble.

Comme je vous l'ai indiqué, nous regarderons aussi l'évolution sur le traité comme le lait sur le feu, c'est-à-dire que s'il y a un élément important d'évolution qui doit nous amener à fixer sans délai une réunion là-dessus, je le proposerai également.

Voilà l'ensemble de la proposition que je formule.

Je tente en tout cas de répondre, j'espère que j'y arrive, à votre demande pour faire évoluer et que cette commission puisse travailler dans les conditions les meilleures possible et sur un sujet qui nous préoccupe tous, l'Europe, avec des conséquences importantes sur notre population.

La parole est à M. Antoine.

M. Antoine (cdH). - Sur la précédente législature, et le président se doit d'essayer de concilier les points de vues parce que, entre nous, à l'époque, il y avait aussi des objections sur tel ou tel orateur. Je n'ai pas de difficulté pour que le président le fasse, du moment que la commission travaille. Cela, personnellement, j'y tiens parce qu'elle a démontré dans toute sa diversité sa pertinence.

Le commissaire Hogan, faites-le sans tarder parce que, pour avoir un rendez-vous avec lui, qu'il vienne jusqu'ici, ce sera peut-être dans trois mois, ce sera peut-être dans quatre mois, ce sera peut-être à la rentrée. Je veux dire – pour ceux qui auraient peur que l'on ne parle que du MERCOSUR – si M. Hogan vient, on a un paquet de questions sur d'autres sujets et ce sera passionnant. Ce sera à l'honneur de notre Parlement, de son président et des membres ici présents.

J'ai une dernière remarque, c'est sur le Brexit.

Tant mieux si nous reprenons le travail, cela s'impose. Je voudrais que vous n'oubliez pas nos amis écossais. J'ai eu l'honneur, avec le Bureau de cette assemblée, de conduire une délégation à Édimbourg, de rencontrer des ministres, des parlementaires, la présidente du parlement, le maire d'Édimbourg. Ils nous ont dit à l'époque, je résume : « Aidez-nous, parce que nous sommes des Écossais europhiles ».

Pour vous dire jusqu'où ils allaient, mais on n'a pas pu, faute de consensus, je le regrette ici au sein de

l'assemblée, ils voulaient établir un comité mixte Écosse-Wallonie parce qu'ils considéraient qu'il y avait des similitudes. Ils ont le whisky en plus et nous la bière...

M. le Président. - Je vous rappelle que l'on a un des meilleurs whiskies fait dans notre région. Pour la petite information : je l'avais offert à la maire de Glasgow lors de mon voyage, il y a quelques années.

La parole est à M. Antoine.

M. Antoine (cdH). - C'est vrai.

On en apprend tous les jours, Monsieur le Président.

Nous avons, dans la délégation, un député libéral qui nous avait fait découvrir le whisky iodé. Nous pensions qu'il avait inventé cela pour se rendre intéressant, mais pas du tout, il existe bel et bien – je le recommande à tout le monde – un magnifique whisky iodé. Là, il était écossais. On n'a pas abusé, rassurez-vous, Monsieur le Président. Le greffier présent, on ne pouvait pas se le permettre.

Ce serait dommage de ne pas retenir dans la question du Brexit la préoccupation écossaise, parce que je peux vous assurer qu'ils ont vraiment beaucoup d'admiration et surtout beaucoup de jalousie de l'autonomie qui est la nôtre de la résistance que nous avons témoignée dans d'autres dossiers. Dès lors, j'aimerais que dans votre volet Brexit...

M. le Président. - Au-delà du volet Brexit, je suis tout à fait disponible pour inviter une délégation du Parlement écossais à venir nous rendre visite et avoir des échanges de travail avec eux. Cela me paraîtrait d'ailleurs être extrêmement intéressant. Si la commission souhaite que nous construisions un programme, je prendrai contact avec mon homologue du Parlement écossais. On aboutira peut-être à une commission mixte à autre chose, nous verrons bien, mais d'avoir un échange et de l'organiser avec eux. Je n'ai aucune difficulté.

La parole est à M. Antoine.

M. Antoine (cdH). - En plus, nous avons une petite dette à leur égard. Pour tout vous dire, lorsque l'on avait convenu d'une visite, il y a eu beaucoup de discussions dans la majorité, je ne vais pas entrer dans les détails. Normalement, leur représentant devait venir s'exprimer en plénière et il n'a pu le faire que dans une tableée entre l'heure du matin et 14 heures. Au lieu d'être tous les présidents de groupe, on s'est retrouvé à trois. Franchement, j'étais un peu gêné, parce qu'il avait fait le déplacement spécialement pour nous et il a vu trois députés au lieu de 75. Tant pis, tant mieux, c'est comme cela.

Si vous repreniez contact, un autre président est toujours meilleur que le premier, cela va renouer avec

une de leurs attentes, c'est ce que je voulais mettre en exergue.

M. le Président. - La parole est à M. Evrard.

M. Evrard (MR). - En style télégraphique, je suis tout à fait d'accord pour inviter le commissaire Hogan en ce qui me concerne. Ce sera un moment exaltant, puisqu'il y a des questions au-delà du MERCOSUR. On a aussi un droit et une obligation de transparence à l'égard notamment du monde agricole pour avoir une évaluation, voir un peu avec un peu de recul par rapport au CETA quelle est la réalité d'aujourd'hui. Hier, si l'on a fait peur aux uns et aux autres dans un contexte politique tendu, on a aussi cette obligation de remettre les points sur les i et objectiver la situation. Ce sont des questions que l'on ne manquera pas de poser à ce commissaire.

Je trouve votre idée du Brexit très intéressante parce que, le Brexit, c'est demain. Si dans le calendrier on évoque le mois de novembre, le Brexit est aussi une réalité pour laquelle nous devons rassurer, informer et nous devons le faire au quotidien à travers les différents contacts que nous avons, que ce soit dans le monde de l'entreprise ou autre. Puis, sur cette idée d'avoir un dialogue plus nourri avec l'Écosse, même si je ne suis pas un amateur de whisky, je suis tout à fait disposé à faire un effort.

M. le Président. - La parole est à M. Desquesnes.

M. Desquesnes (cdH). - Je voudrais rajouter, parce que c'est important aussi, nous comme parlementaires, et tout le monde n'a pas l'expérience qui est la vôtre ou qui est celle de votre prédécesseur de cette assemblée, que nous puissions aussi avoir une espèce d'échange au moins avec les personnes qui nous représentent à l'échelon européen. Je pense en particulier au délégué spécial auprès de l'Union européenne. Il y a des gens qui ont une vraie connaissance du mode de fonctionnement. Ce serait bien, en préambule, même à tous les travaux que l'on envisage, de commencer à avoir un échange avec ces personnes pour qu'elles puissent fixer le cadre, les enjeux, les débats européens actuels, qu'ils puissent tout remettre en perspective par rapport au Semestre européen, par rapport au cadre financier pluriannuel, par rapport à la PAC, par rapport aux évolutions sur les traités commerciaux et internationaux.

Je pense important que nous puissions entendre ceux qui servent pour nous aujourd'hui de courroie de transmission avec l'Europe – ici ce sont des fonctionnaires wallons – et qu'il puisse y avoir cet échange à la base du travail que nous allons mener.

M. le Président. - Si j'ai compris, il y a un consensus, en tout cas sur les propositions. Nous verrons bien sur l'accord qui sera pris.

Nous pouvons avoir la semaine prochaine une présentation sur le Semestre européen, qui sera une présentation institutionnelle.

Je comprends bien la demande de M. Desquesnes, mais ne serait-il pas plus utile d'essayer d'avoir une note, à construire peut-être avec la représentation permanente, pour rappeler quels sont les éléments, ce qu'est le Semestre européen, de manière à ce que chacun ait les éléments objectifs ?

La semaine prochaine, nous aurions la présentation du Semestre européen avec toutes ses composantes institutionnelles, les enjeux. Cela permettrait de commencer le travail que vous souhaitiez que nous fassions.

M. Desquesnes (cdH). - Qui ferait cette présentation, Monsieur le Président ?

(Réaction d'un intervenant)

M. le Président. - On a anticipé vos désirs, c'est dire à quel point nous y sommes attentifs.

(Réaction de M. Antoine)

(Réaction d'un intervenant)

(Réaction de M. Antoine)

Nous avançons comme nous venons de le dire ? Je vous remercie de la qualité des échanges.

La commission a décidé de procéder à l'audition de M. Hogan, Commissaire européen en charge du commerce.

La commission a décidé d'inviter une délégation du Parlement écossais.

La commission a décidé de procéder jeudi 20 février 2020 à l'audition de M. Vanden Bosch et Mme Nuyts, conseillers en charge des matières économiques et du Semestre européen à la Représentation de la Commission européenne en Belgique.

Je vous souhaite une bonne fin d'après-midi.

Ceci clôt nos travaux de ce jour.

La séance est levée.

- *La séance est levée à 15 heures 25 minutes.*

LISTE DES INTERVENANTS

M. André Antoine, cdH
M. Hervé Cornillie, MR
M. François Desquesnes, cdH
M. Yves Evrard, MR
Mme Gwenaëlle Grovonius, PS
M. Jean-Claude Marcourt, Président
M. Germain Mugemangango, PTB
Mme Hélène Ryckmans, Ecolo

ABRÉVIATIONS COURANTES

AWEx	Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers
CALRE	Conférence des assemblées législatives régionales d'Europe
CETA	Comprehensive Economic and Trade Agreement (Accord économique et commercial global)
FUGEA	Fédération unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs
FWA	Fédération wallonne de l'agriculture (ASBL)
GAFA	Google, Apple, Facebook, Amazon (quatre géants du web)
MERCOSUR	Mercado Común del Sur (Marché commun du Sud)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
PAC	Politique agricole commune
Regioparl	Regional Parliaments Lab
SEC	Système européen de comptes économiques intégrés
TISA	Trade in Services Agreement – Accord sur le commerce des services (ACS)
TTIP	Transatlantic Trade and Investment Partnership (Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement)
UE	Union européenne